



PV de l'assemblée générale du samedi 6 Octobre 2012

À 17 heures

À l'Hôtel de la Gare à Montmollin

Présidence : Jean-Louis Grau, vice-président.

1. Ouverture de l'assemblée, liste de présence.

Le président de séance salue les personnes participant à l'assemblée.

Sont présentes : 22 personnes selon liste de présence (voire la liste de présence pour le nombre))

Sont excusés :

Amiod de Dardel
Claudine Botteron
Isabelle Bieri
Pascal Dessoulavy
Danielle Junod
Jean-Pierre Blet
Dominique Ferry
Alain Christen
Colette Raguin
Bernard Romy
Françoise de Dardel
Daisy Hurni
Olivier Vuille
Erwan Sauter
François Deshusses
Florence Maire
Christophe Matthey

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, liste de présence,
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2011,
3. Comptes au 30 juin 2012,
4. Rapport des vérificateurs,
5. Rapport du comité,
6. Budget de nos charges,
7. Discussion des rapports,
8. Nominations statutaires,
9. Divers.



Le vice-président prend la parole pour présider l'assemblée générale. Il salue la présence de Monsieur et Madame Eglin, vice-président de l'association Passerelles. Monsieur Eglin, venu spécialement de France, nous expliquera les difficultés de son association en rapport avec les deux centres de nutrition qu'elle finance. .

Jean-Louis Grau lis le message du président sortant Amiod de Dardel qui n'a pas pu être présent en raison d'un stage de réhabilitation. .

Dans ce message il évoque entre autre un vif regret de ne pas pouvoir terminer en bonne et due forme sa mission « Achémienne ». Il mentionne également qu'il eut du plaisir à présider cette association durant 7 ans. Jean-Louis Grau relève le grand mérite du past-président qui fut un solide soutien. Il associe à ces remerciements Claudine Botteron, efficace secrétaire. Les membres applaudissent en guise de remerciement.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2011

La lecture n'en étant pas demandée il est approuvé à l'unanimité

3. Comptes au 30 juin 2012

Ils sont à disposition sur le bureau de la présidence et présentés par Jean-Louis.

Le résultat est que nous avons dépensé un peu plus que nous avons reçu.

Renée Sallin demande si les T-Shirts sont rentables. Nous lui répondons que oui, ils rapportent 13 francs de bénéfice et nous les écoulons gentiment. De plus, ils ne se démodent pas.

Rapport des vérificateurs.

Catherine Zuber à la parole pour évoquer la vérification des comptes qu'elle a vérifiés en compagnie de Renée Sallin. Les documents sont exacts selon les différents relevés bancaires.

4. Rapport du comité

Mado Grize distribue à chaque membre le journal d'Achema. Elle informe nos membres sur nos différentes actions durant l'année 2011 – 2012.

La parole est donnée au vice-président de Passerelles Monsieur Eglin, qui nous exprime qu'il est en attente d'un sponsor important pour l'année 2013 mais qu'il n'a pour l'instant pas eu de réponse claire. Actuellement les deux centres financés par Passerelle ne peuvent plus être assumés par cette dernière depuis fin septembre 2012 en raison d'un manque de fonds. Le comité d'Achema a décidé de remédier à cette carence jusqu'à la fin de l'année, ne pouvant imaginer laisser 200 enfants en manque de nourriture. Monsieur Eglin demande si nous arrivons à soutenir les 2 centres de passerelles pendant une durée de 1, 2 ans laps de temps durant lequel Passerelle essayera de trouver de nouveaux fonds.

Il propose de relancer ses membres pour une demande de fonds en indiquant que cela coûte CHF 0.60.- par jour pour nourrir une enfant. Parallèlement ils chercheront de nouveaux



sponsors. Pour l'instant aucun engagement ne peut être pris pour un soutien en 2013 et le comité se penchera incessamment très sérieusement sur ce problème.

5. Budget

Présentation du budget de nos charges pour l'année 2012 – 2013. Le centre d'alimentation coûtera Fr. 22'400.-- l'action chèvres 1'400.— et l'action sociale Fr. 950.--. A relever que nous soutiendrons jusqu'à la fin de l'année les 2 centres de passerelles pour un montant de Fr. 8'830.-.

6. Discussion des rapports.

Renée Sallin, demande aux membres et amis des membres de faire un appel pour récolter des fonds. Effectivement cela peut être une solution à court terme. En revanche, l'Association Achema s'engage habituellement pour une durée de 5 ans. Si nous trouvons des fonds pour 1 année, le problème de fermeture des centres se reposera l'année suivante. Il est également important pour le moment de se questionner sur la pérennisation des centres et de renouveler et d'obtenir de nouveaux partenaires parrains.

J-L. Grau exprime que nous pouvons avoir à moyen terme les mêmes préoccupations que Passerelles sachant que notre président sortant a également épuisé son carnet d'adresse.

Question de Catherine Zuber : existe -t-il un parrainage minimum ? Réponse de J-L Grau : il n'y a pas de parrainage minimum, chaque donation est importante.

Un membre propose de faire un parrainage et de donner 1 fr par jour. JL Grau répond que cela est une très bonne idée.

Proposition est faite de constituer un dossier résumant l'action d'Achema, donnant l'adresse du site et précisant des propositions de parrainage (par exemple un franc par jour durant toute une année, ce qui suffit à nourrir un enfant durant cette période). Ce dossier devra également exposer la situation de Passerelle. Il sera envoyé à tous nos membres en les priant de le faire suivre à leurs amis.

Bénédicte Saouter propose de faire une campagne de financement sur internet. Elle émet l'idée d'adresser une demande de soutien aux ambassades de Suisse pour Achema et de France pour Passerelle. Pourquoi ne pas faire une demande de soutien à la représentation Suisse à Nouakchott ? Le bureau de l'UNICEF en Mauritanie s'occupe aussi de centres de nutrition.

Il est aussi proposé « de relooker » le site d'Achema.

Catherine Zuber propose qu'un membre du comité soit spécialement chargé de la recherche de fond.



7. Nominations statutaires.

J-L Grau n'a pas de proposition à faire à l'assemblée générale concernant le poste de Président. Il demande à l'assemblée si un membre ou une connaissance est intéressé à prendre la présidence.

Catherine Zuber se retire de l'association comme vérificatrice des comptes.

Aussitôt, un appel à nos membres est fait par Jean-Louis Grau qui demande si 2 volontaires acceptent d'occuper ce poste. Bénédicte Saouter et Jeanne-Marie Wust acceptent cette charge

8. Divers.

La date de la prochaine assemblée générale pour l'année 2013 est fixée. Nous allons nous retrouver à l'Hôtel de la gare à Montmollin le 5 oct. 2013 à 17heures.

Séance levée à 18h30

Le secrétaire de séance : Fabien L'Eplattenier

Depuis la Suisse
Banque cantonale neuchâtelaise
Compte postal 20-136-4
En faveur d'ACHEMA
CH20 0076 6000 A353 8309 4

Depuis l'étranger (compte en €)
Banque cantonale neuchâtelaise
En faveur d'Achema
CH61 0076 6000 1011 1973 7
Swift 766

Achema.info@achema.ch